

EPREUVES

	Coefficient	Durées
I - Epreuves de présélection		
1° Questionnaire à choix multiple	1	1H30
II- Epreuves d'admission		
1° Epreuve de français : réponses à des questions de compréhension à partir d'un texte de culture générale et rédaction de 10 à 15 lignes à partir d'une thématique soulevée dans le texte	2	1H30
2° Epreuve technique au choix à préciser lors de l'inscription :		
- tableau numérique	3	1H30
- banque		
- vente		
3° Entretien avec le jury destiné à mettre en lumière la motivation et l'aptitude des candidats aux fonctions.	3	20 minutes
4° Epreuve facultative au choix à préciser lors de l'inscription :		
- langues kanak : ajië, drehu, nengone ou païci	1	1H
- langue étrangère : anglais		

Modalité de présélection

Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat

Le jury détermine le nombre de points nécessaire pour être présélectionné. Ce nombre de points ne peut en aucun cas être inférieur à 5.

Modalités d'admission

Une note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves écrites est éliminatoire

La note 0 à l'épreuve orale est également éliminatoire.

Pour l'épreuve facultative seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 80.

Tout candidat qui ne participe pas à toutes les épreuves obligatoires est éliminé.

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 70.

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 120.

Les annales et le programme détaillé sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.nc ou en vente à l'imprimerie administrative

(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Lékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)

FONCTIONS ET RÉMUNÉRATIONS

Dans les domaines du colis et du courrier, financier et bancaire, comptable et de gestion, du marketing et commercial :

- exécuter les missions les plus courantes ;
- assurer la gestion d'un établissement correspondant à leur corps ;
- être chargés individuellement ou en équipe de l'exécution des tâches confiées à leur service d'affectation ;
- effectuer, outre les missions courantes, des travaux présentant une technicité ou complexité particulière ou qui nécessitent la prise d'initiatives ;
- assurer l'encadrement d'équipes opérationnelles réduites.

AGENT D'EXPLOITATION
Grade principal

Promotion interne

Rémunération brute approximative

Fin de carrière : **421 000** FCFP
Début de carrière : **290 000** FCFP

AGENT D'EXPLOITATION
Grade normal

A l'issue d'un an de stage

Rémunération brute approximative

Fin de carrière : **401 000** FCFP
Début de carrière : **270 000** FCFP

AGENT D'EXPLOITATION
Stagiaire

Rémunération brute approximative

266 000 FCFP